

Séance du 27 Mai 1943

L'an mil neuf cent quarante trois et le vingt-sept Mai à vingt-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Montricoux, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger de Lassus, maire.

Etaient présents : Mr. Bouché adjoint, Mme Salles, M. M. Birabent, Beyret, Castet, Dorbessan, Isnard, Giraudon, Ladrière, Labayle, Tuysségut, Vallet.

Absents : M. M. Marrejot adjoint, Blanchard, Eychenne, Dr Seilhan, Bondoumat (prisonnier de guerre)

La séance est ouverte à 21 heures

Objet de la réunion :

- 1^e legs de Mr. Danès
- 2^e Voiture sanitaire
- 3^e Terrain des sports
- 4^e demander sol' assistance ;

Monsieur le Maire rend compte aux membres présents que M. le Drifet a homologué conformément aux prescriptions de la loi du 10 mai 1901, le legs de 2000 (deux mille) francs fait par Mr. Danès de Montricoux, au Bureau de Bienfaisance de la Ville. - Cette donation sera réemployée en acquisition de rentes sur l'Etat Français.

Lecture est donnée ensuite d'une lettre émanant de M. le Capitaine Gestionnaire de l'Hôpital militaire, Hôtel du Parc de Montricoux par laquelle offre est faite à la Commune d'une voiture ambulance automobile ayant très peu roulé (900 Kilomètres seulement) en bon état et qui servirait au transport des malades ou blessés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, estimant que la remise de ce véhicule est absolument gratuite, en accepte l'offre. Il est, de plus, entendu que la révision et l'équipement qui pourrait manquer à cette voiture, seraient à la charge de l'Etablissement lui-même.

M. le Maire rappelle aux membres du Conseil qu'au mois d'Avril 1941 divers projets avaient été envisagés pour l'achat d'un terrain de sport. Mais le terrain proposé n'ayant pas eu l'accord du Délégué Départemental au Commissariat aux Sports, ces projets durent être abandonnés. Il faut donc envisager à nouveau de faire les aménagements nécessaires sur le terrain déjà occupé par l'Union Sportive Montricoulaise appartenant à Madame Grand.

Ce terrain est, en effet, classé comme terrain de sports. Un échange de correspondance, dont lecture est donnée, a déjà eu lieu entre Monsieur le Maire et la propriétaire afin de

Légs Danès

Voiture sanitaire

Terrain des sports

régler les modalités de durée de la location ainsi que le montant annuel de cette location.

Les membres du Conseil après avoir longuement discuté décident de s'en tenir au mode de location déjà existant et fixent la somme de 5 000 francs (cinq mille francs) le montant de cette location avec un bail de dix-huit années (cette durée de location étant fixée pour le Commissariat aux Sports). -

Du cas de non entente amiable, le Conseil pourra, la loi l'y autorisant, user du droit de réquisition. Il donne donc tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour faire toutes les démarches utiles à fin de résoudre au mieux cette question.

Demandes d'assistance

Le Conseil se réunit en séance secrète pour examiner diverses demandes d'assistance formulées par :

1: Gaillard Henriette pour l'assistance médicale gratuite - la commission du Bureau de Bienfaisance l'ayant acceptée, le Conseil l'homologue à son tour.

2: Vidal Christiane et des Générien pour leur admission dans un établissement de cure... Les demandes acceptées par le Bureau de Bienfaisance, reçoivent un avis favorable des membres du Conseil Municipal.

La séance est levée à 22 heures 30, l'ordre du jour étant épousé.

The image shows several handwritten signatures in ink, likely belonging to the members of the Council of the Seine. The signatures are somewhat stylized and overlapping. Some legible names include "J. Salle", "P. Baud", "J. L. Flavet", and "J. P. Guérin". There are also other signatures that are less clearly legible due to the cursive nature of the handwriting.